CONFERENCE DE PRESSE DU 10 DÉCEMBRE 2024

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION...

Le collectif du lac s'est constitué dans la foulée d'une de ces fameuses réunions publiques qui en principe appellent à la participation des habitants.

Toujours les mêmes...

Les réunions sont la forme la plus fréquente du dispositif de « participation des habitants » mis en place par les collectivités. Elles sont généralement construites par un exposé du projet par les techniciens et techniciennes qui le présentent à grands coups de PowerPoint et diaporama. Suit un échange avec parfois des techniques d'animation par petites tables avec des post-it etc.

Celle-ci (juin 2023) était pilotée par des techniciens, en présence de quelques élus. Comme d'habitude dans ce genre de réunion publique il n'y avait dans l'assistance que ces fameux TLM (Toujours les mêmes). C'est-à-dire des représentants de la « société civile organisée », Unions de Quartier, associations du quartier et tous ceux qui s'investissent depuis de longues années pour mieux vivre ensemble.

Ou est passée l'expertise d'usage ?

Ces acteurs de la société civile, travaillent les dossiers, les connaissent. Ils prétendent à la justesse de ce qu'il y a un certain temps, on appelait « l'expertise d'usage ». Curieusement cette expression semble disparue du langage de nos élus... Jean François Parent urbaniste, concepteur du quartier et jusqu'au bout de sa vie habitant fidèle, disait à propos de ces personnes: « Qui sont ces gens qui tiennent à leur parc, à leurs commerçants, à leurs logements, à leurs voisins, qui voudraient simplement que leur quartier soit entretenu... et qu'on commence par les écouter, parce qu'ils en connaissent mieux que quiconque les défauts et les dysfonctionnements? »

Une rencontre particulièrement tendue

C'est donc dans cet esprit que les TLM que nous sommes sont venus nombreux à cette réunion. On nous présente alors un projet de « lac Baignable » (nageable!) ficelé, pensé dans les cabinets, les officines, les bureaux d'études et de toute évidence il nous est dit que ce projet était ce qu'il y avait de mieux pour les habitants et habitantes...

Deux sentiments nous animent alors:

- La conviction que ce projet n'est pas un bon projet pour le quartier. Qu'il va défigurer le quartier et détruire un lieu dont l'usage cinquantenaire met en évidence qu'il n'est pas dangereux, qu'actuellement c'est un espace rassembleur, ludique, convivial...
- La conviction que ce projet tellement bien pensé, sera déclaré « non négociable ».
 Comme d'autres points dans la rénovation urbaine.

Une proposition de coconstruction : concevoir la signalétique

Au bout du bout de la présentation on nous assure toutefois qu'il y aura bien une participation des habitants, une « coconstruction ». Effectivement! Elle concernera la signalétique, la couleur des bancs ou celle des parasols... Proposition plutôt audacieuse voire risible! Belle promesse!

La nécessité de réagir collectivement s'impose. C'est la naissance du collectif (date?). Nous devons au-delà des rencontres formelles agir ensemble, entre habitants, pour arrêter ce projet, l'infléchir, le remettre au cœur de discussions ouvertes, et faire des propositions alternatives.

Deux pétitions

Nous décidons comme il se doit d'organiser une double pétition – avril 2023 (électronique 1350 signatures et papier 480 signatures). Lorsque nous tractons à la sortie des écoles du quartier pour contacter, informer et faire signer la pétition, nous nous apercevons de deux choses:

 Les habitants ne sont pas au courant du projet. Défaillance de la communication officielle qui ne réussit pas à atteindre les

LE COLLECTIF DU LAC:

C'est le regroupement d'habitantes et d'habitants qui s'opposent au projet actuel de transformation du lac. Il est composé des deux unions de quartier, de 13 conseils syndicaux, et de nombreuses associations du quartier.

Contact: colldulac@gmail.com

personnes qui vivent dans le quartier. Pourquoi s'étonner alors qu'ils ne participent pas à ces fameuses réunions de participation?

 Les personnes contactées sont a priori enthousiastes à l'idée de rendre le lac baignable, mais dès qu'on leur explique les conditions qu'il faudra remplir pour y accéder, elles changent d'avis...

Des consultations fantômes

Par ailleurs la ville affirme à longueur d'invectives qu'ils ont consulté beaucoup de personnes et notamment des jeunes qu'évidemment nous n'avons pas la capacité de rencontrer, et qu'ils sont unanimes et d'accord avec leur projet.

Mais la Ville ne nous indique pas qui sont ces habitants, comment et quand ils ont été consultés, ont-ils eu l'expression d'une opinion critique? Le Jeu démocratique voudrait que de telles réunions si elles existent, se fassent en présence de personnes susceptibles de présenter des alternatives.

• En septembre 2020 déjà...

Un groupe de **20 citoyens tirés au sort** a été invité à se prononcer sur différents aménagements du Parc. Sur la question du Lac Baignable voilà leur avis: nous sommes opposés à la création d'un lac baignable car nous craignons la génération de bruit pour les riverains et d'incivilités. (..) Il nous semble que la baignade sera « limitée » du fait des regards potentiels de l'ensemble des habitants du quartier sur les baigneurs. Nous pensons que chacun, chacune apprécierait tout autant les brumisateurs et les jets d'eau. ». Même issu d'un groupe de citoyens tirés au sort cet avis reste sans effets.

Le bilan de la concertation réglementaire 2023

La Métro a lancé en septembre 2023 une consultation pour que les habitants puissent donner leur avis sur « Les grands projets d'aménagement des Villeneuves de Grenoble et Échirolles ». Il y a 418 avis qui concernent l'aménagement du Lac. Jamais autant d'avis n'avaient été exprimés dans une telle enquête. Voici les avis: 57 % (236) contre, 29 % (123) neutre, 14 % (59) pour. La ville fait courir le bruit que dans ce genre de concertation seules les personnes opposées au projet se mobilisent.

Les interpellations citoyennes

La ville de Grenoble a lancé en juin 2021 trois dispositifs de prise en compte des interpellations citoyennes: la médiation d'initiative citoyenne (50 soutiens), l'atelier d'initiative citoyenne (1000 soutiens), la votation d'initiative citoyenne (8000 soutiens).

Deux rencontres ont donc eu lieu dans ce contexte (août 2023 et novembre 2023). Il n'est pas certains qu'élus et techniciens aient pris le temps d'entendre nos remarques et suggestions.

La réponse des élus consignée dans un compte rendu officiel est invariante: « Il n'y a pas aujourd'hui de réflexion sur un plan B et les élus ne reviendront pas sur l'intention politique qui est de rendre le lac baignable ». Et Pourtant dans un courrier (mai 2023) la VIlle affirme que « Nous sommes (...) ouverts et preneurs de vos expertises pour améliorer le projet. Nous sommes en train d'étudier des options pour continuer et développer les échanges autour de ce projet ».

Une forme d'habitude

Malheureusement cet exemple n'est pas un cas isolé de décision des élus qui avancent à contrecourant des avis et contrepropositions d'habitants et d'habitantes... La rénovation urbaine que le quartier vit en ce moment est peuplée de décisions unilatérales.

Qu'il s'agisse de fermetures de commerces, de démolitions d'équipements en parfait état (ancien collège des Saules) ou de constructions nouvelles (par exemple l'espace jeunesse déjà sorti de terre sans l'ombre d'un projet d'occupation), ou encore de « petits projets architecturaux éphémères » installés sans aucune concertation.

Décidés arbitrairement ces actions concourent à la démobilisation des habitants.

La démocratie participative en échec ?

La démocratie participative telle qu'elle est conduite à Grenoble (en tout cas dans le quartier de la Villeneuve) est en échec...

La démocratie participative était à nos yeux conçue pour renouveler le lien entre la population et le monde politique! Elle semble devenue une contrainte réglementaire et se transforme en phase de communication-propagande.

Et pour terminer nous reprendrons volontiers certains propos de Manon LOISEL et Nicolas RIO dans leur ouvrage « En finir avec la démocratie participative ». Les dispositifs de démocratie participative sont devenus une fin en soi avec un déploiement d'outils stéréotypés qui visent à « apprivoiser la mobilisation citoyenne... en définissant a priori ce qui peut être mis en débat, avec qui et à quel moment ». Ne servent-ils pas uniquement à « transformer subrepticement les participants en soutiens à la politique menée sans leur laisser la possibilité de contester cette interprétation? »

En ce qui nous concerne « la gueule de bois » est grande, comme le disent les auteurs de cet ouvrage.